



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 04/2021**

Vevey, le 8 mars 2021

**Ne pas diffuser**  
**Ce document doit au préalable être traité en séance du**  
**Conseil communal du jeudi 18 mars 2021**

**Réponse à l'interpellation de Monsieur Molliat "Espace Bel-Air, une maison de quartier vivante pour un quartier dynamique !"**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

L'Association Pour les Environs de la Place Robin (APERRO), qui gérait l'Espace Bel-Air depuis 2012, a signifié par courrier à la Municipalité sa volonté de dénoncer la convention de collaboration entre la Ville et l'association pour la gestion de l'Espace Bel-Air au 31 décembre 2020. Cette décision a été prise par l'association. Ce n'est pas la DASLIG qui a souhaité mettre fin à cette collaboration.

Cette convention, établie en 2015, avait pour objectif de permettre aux bénévoles de l'association de s'assurer de la bonne utilisation des locaux par la gestion des locations privées, en échange d'une occupation de l'Espace pour les activités associatives en lien avec le quartier et ses habitants. Les bénévoles ont pris en charge la gestion de l'Espace Bel-Air avec beaucoup de sérieux pendant plus de 7 ans, ceci en bonne collaboration avec le Bureau de l'intégration.

**Traitement des questions de l'interpellation**

**1.La Municipalité a-t-elle adressé des remerciements officiels et circonstanciés à L'A.P.E.RO suite aux dix années de gestion bénévole de l'Espace Bel-Air ? Si non, compte-elle le faire ?**

La DASLIG a remercié les principaux bénévoles impliqués à plusieurs reprises par courrier et lors de rencontres pour clôturer la collaboration. Elle souhaite convier les membres de l'association à un apéritif lorsque la situation sanitaire le permettra. Il est important de rappeler que la convention de collaboration pour la gestion de l'Espace Bel-Air offrait à l'APERRO, comme contrepartie, la possibilité d'utiliser le local pour ses propres activités au sien du quartier. L'association recevait également une subvention annuelle de CHF 3'000.-. La DASLIG se permet également de rappeler qu'elle entretenait de bons rapports avec les bénévoles de l'association. L'APERRO a géré l'Espace Bel-Air durant un peu plus de 7 ans et le service a toujours été à l'écoute et a soutenu l'association selon ses demandes et besoins. Afin de garantir la mission du service public de faire de la maison de quartier un outil d'intégration et de cohésion sociale, le service s'entretenait régulièrement avec les bénévoles sur le type d'activités qui pouvait être proposé au

sien de l'Espace, que cela soit par l'association elle-même ou d'autres partenaires. Le service participait aux comités et assemblées générales de l'association à la demande de celle-ci et a également joué le rôle de médiateur lorsqu'il y a eu des problèmes à l'interne de l'association.

Les difficultés liées à la gestion de la maison de quartier ont été abordées par l'association et la DASLIG, avec une recherche commune de solution. La DASLIG a pu observer durant les dernières années un essoufflement, tout à fait normal et compréhensible, des bénévoles devant le succès et donc la charge que devenait la maison de quartier au fil des années. Elle a pu constater que cette charge incombait finalement toujours aux mêmes bénévoles. Ceux-ci ont tenu et ont fourni un travail important, mais difficile à maintenir sur la longueur pour des personnes non rémunérées. Le service a toujours reconnu cette charge et l'implication des personnes et a également essayé de proposer des solutions d'allègement dans la mesure de ses propres moyens. C'est ainsi qu'en 2019, après concertation avec APERO et en collaboration avec eux, le Bureau de l'intégration a organisé le 5 juin 2019 une rencontre avec toutes les associations qui utilisaient l'espace de manière régulière et qui proposaient des activités aux habitants. En effet, il est apparu pertinent pour le Bureau de l'intégration de faire un point sur l'occupation de l'Espace Bel-Air, car la coordination de ces différents partenaires représentait un défi pour une association constituée uniquement de bénévoles. Cette séance, qui a réuni 30 personnes, a permis de faire un point sur l'utilisation de la maison de quartier, rappeler le rôle des associations dans ce lieu et discuter des collaborations possibles. Cette séance a également permis de rappeler et mettre en avant tout le travail porté par l'APERO pour la coordination et la gestion de l'espace.

Une séance devait être reconduite en 2020, mais n'a malheureusement pas pu avoir lieu. En parallèle durant ces trois dernières années, la commission de gestion a demandé à la DASLIG de fournir des informations plus précises sur l'occupation et l'utilisation de l'Espace Bel-Air. La DASLIG a relayé ces demandes auprès de l'association APERO pour la tenir informée en sachant qu'il n'était pas possible pour des bénévoles ayant déjà beaucoup de tâches à gérer de fournir un rapport d'évaluation aussi détaillé. Ainsi, la DASLIG a essayé de fournir le plus d'informations possible avec les éléments en sa possession et en consultant l'APERO. La DASLIG a discuté avec l'association pour voir s'il était possible de mettre en place un système pour récolter des informations plus précises, mais avec leur charge de travail et les moyens limités du Bureau de l'intégration, cela paraissait difficile.

## **2. La Municipalité va-t-elle entrer en discussion rapidement avec le comité de l'A.P.E.RO ainsi que la ou les associations susceptibles d'assurer la continuité de l'accès à l'Espace Bel-Air à court terme pour les habitants du quartier ?**

La maison de quartier subit actuellement une sous-occupation, puisque les activités sont suspendues pour répondre aux mesures liées au Covid-19. Lorsque l'Espace Bel-Air pourra rouvrir pleinement, les différentes associations qui la font vivre pourront reprendre leur plage horaire.

L'ouverture à court terme sera assurée, car les associations qui y étaient implantées avant la fermeture vont reprendre leurs activités, le local ne sera donc pas à l'abandon. Ainsi des associations comme Trepplin et ses activités pour les enfants, Troc Savoir et ses différents cours tels que le taïchi ou la gym douce, le Café 50+, qui permet aux migrants de plus de 50 ans de pratiquer le français, le café connecté pour les seniors, les contes pour enfants et d'autres activités auront lieu tout au long de la semaine.

Toutefois en attendant de trouver un mode de gestion permettant l'ouverture de la maison de quartier sur le long terme, certaines prestations pourront être altérées faute de moyen à la DASLIG pour suivre les tâches, comme la location pour les privées ou pour des événements ponctuels.

La Municipalité va confier à la DASLIG le soin de rencontrer toutes les associations et entités souhaitant s'investir dans la gestion de la maison de quartier, aucune demande ne sera négligée. L'objectif est de trouver des collaborations pertinentes qui assurent, autant que faire se peut, la mission de la Ville et du Bureau de l'intégration au travers de la maison de quartier, qui est de promouvoir les rencontres et renforcer les liens sociaux entre les habitants du quartier de Plan-Dessus indépendamment de leur âge, leur genre, leur nationalité ou leur milieu social. La DASLIG tient à souligner que ce processus doit se faire sans précipitation, afin de trouver une solution viable à long terme.

Pour mémoire, l'association APERO examinait les demandes d'occupation du lieu, en cohérence avec les principes énoncés dans la convention de collaboration. Elle gérait également les demandes des privés pour les locations durant le week-end, ainsi que la mise à disposition du lieu pour différentes associations, afin qu'elles puissent bénéficier d'un lieu pour leurs assemblées générales, comités ou autres rencontres. Cette seule tâche nécessite de dégager énormément de temps pour assurer la coordination et le suivi des locations. En effet, la demande doit être examinée par rapport aux disponibilités de l'agenda. Pour les locations privées, il faut encaisser la somme de la location, faire signer un contrat d'utilisation, demander une copie de l'assurance RC de la personne et après la location, un état des lieux doit être effectué.

Les personnes, associations ou organismes qui souhaitent s'engager dans la gestion de l'Espace Bel-Air doivent être conscientes de l'ampleur de la tâche et du degré d'implication voulu et attendu. Tous ces éléments doivent être discutés avec les personnes intéressées afin de pouvoir proposer aux habitants de Plan-Dessus une formule juste pour faire vivre leur maison de quartier. En plus de la prise en charge de l'agenda, pour faire vivre un lieu tel que celui-ci, il faut pouvoir coordonner les différents acteurs gravitant autour de la maison de quartier, mettre sur pied des projets pertinents et cohérents avec la politique d'intégration de la Ville et les besoins de la population et assurer la gestion logistique de la maison de quartier. De plus, l'Espace est actuellement occupé par différentes associations qui fonctionnent de manière autonome, il faudra respecter l'agenda établi pour le moment et voir les possibilités de collaboration avec celles-ci.

Par ailleurs, la Commission de gestion a demandé, à plusieurs reprises, durant les années précédentes d'avoir des informations plus complètes et précises concernant l'occupation et l'utilisation de la maison de quartier. Cet aspect d'évaluation devra également être pris en compte dans la future gestion de la maison de quartier. Les gestionnaires devront pourvoir fournir des rapports d'occupation ou du moins des données qui permettent au Bureau de l'intégration de faire des évaluations pertinentes.

### **3. Comment la Municipalité envisage-t-elle la gestion de cette maison de quartier à moyen terme ?**

L'ouverture à court terme est assurée, le but est donc de prendre le temps d'identifier les collaborations les plus pertinentes pour envisager une solution à long terme. En effet, plusieurs personnes et associations se sont spontanément proposées pour la reprise de la gestion, il s'agira donc de les rencontrer et de discuter du mode de collaboration, des tâches et devoirs de chacun et, le cas échéant, établir une convention de collaboration.

La gestion de la maison de quartier ne consiste pas seulement à gérer et remplir l'agenda, comme il en est fait mention plus haut. Le rôle d'une maison de quartier est de promouvoir les rencontres entre habitants. Par exemple en y implantant des activités dédiées à un public cible, comme les enfants, les personnes âgées ou les personnes migrantes, mais également favoriser les activités permettant à ces publics de se rencontrer et créer des liens par des activités tout public. Il ne s'agit pas d'implanter la vision de l'administration, mais d'être en cohérence avec les besoins de la population et d'y répondre selon les moyens disponibles et les possibilités de collaboration. C'est également favoriser et accompagner une démarche participative afin de faire émerger des

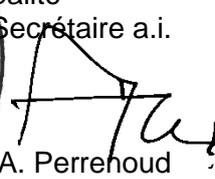
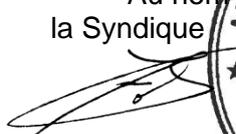
activités faites par et pour les habitants ou du moins mettre en place des activités qui répondent à un besoin ou une problématique. Une « bonne » mixité ne se décrète pas, mais elle est le résultat de démarches visant à la fois au respect des différences individuelles ainsi qu'à la cohésion sociale. Pour mener à bien ces démarches, il est important de proposer aux habitants des prestations en adéquation avec leur besoin et ciblant différents publics. Ce qui signifie qu'il faut également être en mesure d'identifier quand une prestation ne répond plus à un besoin ou n'est plus en adéquation avec la mission de la maison de quartier et ainsi la remplacer par une autre activité ou laisser cette plage horaire vide en attendant de pouvoir proposer une animation pertinente. Faire vivre une maison de quartier c'est également expérimenter des activités, donner l'opportunité aux habitants, aux services de la Ville ou à une association de mettre en place une prestation, évènement ou animation.

Pour mener à bien cette mission, aujourd'hui, la plupart des villes engagent des professionnels afin d'avoir des personnes qui proposent des réflexions globales en dehors de tout intérêt personnel. C'est pour cela que les maisons de quartier sont aujourd'hui majoritairement dirigées sous l'égide d'une collectivité publique, comme c'est le cas pour la Villa Métisse à Vevey, pour la maison de quartier Jaman 8 à Clarens, ainsi que la majorité des maisons quartiers de la région. C'est dans cette optique que la DASLIG souhaitait engager un responsable de maison de quartier. Ce mode de fonctionnement n'empêche évidemment pas la collaboration avec des associations pour proposer leurs activités, si ces dernières sont en adéquation avec la démarche de la Ville prenant en compte les intérêts de l'ensemble de la population.

Pour ce qui concerne la gestion envisagée par la Municipalité suite au refus du poste d'animateur par le Conseil Communal, le secteur intégration de la DASLIG rencontrera les différents acteurs. Il proposera par la suite à la Municipalité le mode de fonctionnement qui lui paraîtra le plus pertinent pour poursuivre les objectifs de la maison de quartier en tant que lieu d'intégration et de cohésion sociale au service de la population veveysanne en général, et du quartier Plan-Dessus en particulier.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 8 mars 2021

Au nom de la Municipalité  
la Syndique le Secrétaire a.i.



Elina Leimgruber P.-A. Perrehoud